



# GUIDE DES EXCURSIONS

# Gardanne

FÉVRIER-MARS  
& AVRIL 2025



# Coquillages & Crustacés

## Port Saint-Louis du Rhône

**VENDREDI 21 FÉVRIER 2025**



Venez vivre une journée unique dans un cadre naturel préservé, à la découverte des traditions et saveurs locales. Entre la conchyliculture, la gastronomie et l'atmosphère paisible des cabanons de pêcheurs, cette escapade à Port-Saint-Louis-du-Rhône est une véritable invitation au dépaysement.

### *Au programme :*

Nous commencerons la journée par une visite guidée exceptionnelle dans un cadre idyllique, niché au cœur des paysages sauvages du hameau conchylicole.

Entourés par les eaux tranquilles de la lagune et les cabanons de pêcheurs typiques, vous découvrirez les secrets de la conchyliculture : de l'élevage des coquillages à leur préparation. Cette visite de 1h30, animée par des passionnés, sera suivie d'une dégustation d'huitres\* et vin blanc, pour une immersion complète dans les saveurs de la Méditerranée.

Après cette découverte matinale, direction un restaurant local pour savourer un plat typique de la région. Plongez au cœur de la Camargue en visitant l'Office de Tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ce lieu unique, réparti sur deux étages, vous accueille pour vous faire découvrir les trésors naturels et culturels de la région.

Que vous soyez passionné de faune, curieux d'histoire locale, ou simplement en quête d'évasion, l'Office de Tourisme est votre point de départ idéal.

**Tarif public : 85€**

**Tarif adhérent\* : 75€**

*(\*Adhérents à l'office de tourisme, minima sociaux et enfants de 9 ans à 17 ans inclus)*

### **Le tarif comprend :**

Transport aller-retour / Visite guidée et commentée de la conchyliculture & dégustation / Repas au restaurant / Visite de la tour Saint-Louis (Office de tourisme)

### **Le tarif ne comprend pas :**

Pourboires, toute modification du menu au restaurant, achats extérieurs, bouteille d'eau.

**Départ du parking Savine à 08h30 / Retour vers 18h00**

**Difficulté de marche \*\*: (moyenne)**

***Baskets ou chaussures confortables fortement conseillés***

*\* La dégustation inclut trois huîtres fraîches et un verre de vin blanc.*

*L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas de réactions allergiques ou désagréments liés à la consommation des produits dégustés. La consommation d'alcool doit être effectuée avec modération. Merci de votre compréhension*

Inscriptions à l'accueil de l'office de tourisme de Gardanne ou  
en ligne sur notre site internet : **[www.tourisme-gardanne.fr](http://www.tourisme-gardanne.fr) (rubrique Billetterie)**

# Une journée avec Van Gogh

## *Saint-Rémy de Provence*

**MERCREDI 19 MARS 2025**



Saint-Rémy-de-Provence est un lieu empreint d'histoire et de charme, au cœur de la Provence, où l'art et la culture se mêlent à des paysages magnifiques. Nous vous proposons une journée inoubliable, placée sous le signe de la découverte artistique et de l'héritage du grand peintre Vincent van Gogh.

### *Au programme :*

La matinée débute par une visite guidée et commentée du Musée Estrine, un lieu emblématique dédié à l'art moderne et contemporain. Laissez-vous captiver par les récits autour de l'œuvre et de l'influence de Van Gogh, sublimés par des expositions fascinantes.

À l'heure du déjeuner, laissez-vous séduire par un repas au cœur de Saint-Rémy, une ville pittoresque où chaque ruelle respire l'authenticité provençale.

L'après-midi, poursuivez avec une visite guidée et commentée du Cloître Saint Paul de Mausole, un lieu empreint d'émotion où l'artiste Vincent Van Gogh a puisé une partie de son inspiration. Votre guide vous dévoilera l'histoire du peintre et les paysages qui ont marqué ses œuvres, rendant cette expérience encore plus enrichissante.

Une journée riche en découvertes, entre art et beauté provençale, qui restera gravée dans vos mémoires.

**Tarif public : 81€**

**Tarif adhérent\* : 71€**

*(\*Adhérents à l'office de tourisme, minima sociaux et enfants de 9 ans à 17 ans inclus)*

#### **Le tarif comprend :**

Transport aller-retour / Visite guidée du Musée Estrine / Repas au restaurant / Visite guidée et commentée du Cloître.

#### **Le tarif ne comprend pas :**

Pourboires, toute modification du menu au restaurant, achats extérieurs, bouteille d'eau.

**Départ du parking Savine à 09h00 / Retour vers 18h00**

Difficulté de marche \*\*\* : **(difficile)**

Inscriptions à l'accueil de l'office de tourisme de Gardanne ou  
en ligne sur notre site internet : **[www.tourisme-gardanne.fr](http://www.tourisme-gardanne.fr) (rubrique Billetterie)**



# Une Vie de Château

*Tarascon*

**SAMEDI 26 AVRIL 2025**



Découvrez **Tarascon**, une ville riche en patrimoine et en histoires fascinantes, nichée sur les rives du Rhône. Nous vous proposons une journée exceptionnelle, alliant la découverte de monuments emblématiques et l'exploration des trésors de cette ville provençale.

## *Au programme :*

La journée débutera par la visite du célèbre Château de Tarascon, une forteresse médiévale remarquablement bien préservée, qui domine le Rhône avec élégance. Construit au XVe siècle par le roi René, ce château a joué un rôle clé dans l'histoire régionale en tant que poste de défense stratégique.

Au fil de notre visite guidée, vous serez transportés dans l'époque médiévale, découvrant ses imposants remparts, ses tours majestueuses et ses salles voûtées. Les panoramas depuis les hauteurs des remparts sur le Rhône et la ville sont à couper le souffle.

À l'heure du déjeuner, nous nous retrouverons dans un restaurant typique de Tarascon

L'après-midi sera consacrée à une visite commentée de la ville de Tarascon, un véritable trésor d'Histoire et de culture. Accompagnés d'un guide, vous explorerez ses ruelles pittoresques et ses lieux emblématiques.

**Tarif public : 72€**

**Tarif adhérent\* : 62€**

(\*Adhérents à l'office de tourisme, minima sociaux et enfants de 9 ans à 17 ans inclus)

### **Le tarif comprend :**

Transport aller-retour / Entrée et visite du Château de Tarascon / Repas au restaurant / Visite commentée de la ville.

### **Le tarif ne comprend pas :**

Pourboires, toute modification du menu au restaurant, achats extérieurs, bouteille d'eau.

**Départ du parking Savine à 7h45 / Retour à 17h30**

Difficulté de marche: **\*\*\* (difficile)**

Inscriptions à l'accueil de l'office de tourisme de Gardanne ou en ligne sur notre site internet : **[www.tourisme-gardanne.fr](http://www.tourisme-gardanne.fr)** (rubrique **Billetterie**)

Tarifs sous réserve de modifications. Les tarifs des excursions sont TTC et en euros.

Clôture des réservations 15 jours avant la date indiquée de l'excursion.

**Tarif réduit** : Adhérents de l'Office de Tourisme, minima sociaux, enfants de 9 à 17 ans inclus. Pour les enfants de 5 à 8 ans, les tarifs seront évalués en fonction des tarifs proposés par les prestataires pour ces tranches d'âge.

**Le tarif comprend** : l'ensemble des prestations prévues, les accompagnements de la journée, le transport, les assurances ainsi que le repas (si un repas au restaurant est prévu).

**Le tarif ne comprend pas** : le pique-nique (si prévu pour l'excursion), les équipements et fournitures de sécurité (bouteille d'eau, chaussures de marche, casquettes, etc.)

**Chaque participant devra avoir pris au préalable connaissance des conditions générales de ventes jointes à ce document.**

Toutes les excursions sont organisées et accompagnées par l'Office de Tourisme. Tous les départs et arrivées des excursions se font sur le parking Savine, Avenue Léo Lagrange (rue du stade) à Gardanne, arrêt de bus 100m avant le service communication de la ville de Gardanne. **Rendez-vous prévu 15 min avant le départ.**

**Restauration** : le choix du menu au restaurant est un service proposé par l'Office de Tourisme. Il est important de signaler toute allergie ou intolérance alimentaire au moment de la réservation et du paiement. Le participant doit confirmer son choix de plat principal sous 48h après l'appel ; à défaut, l'Office de tourisme se réserve le droit de choisir le menu pour faciliter l'organisation de l'excursion.

**Niveaux de difficulté** : l'ensemble de nos excursions présente des prestations et des activités de différentes intensités sportives. Vous retrouverez pour chaque excursion proposée dans l'année, le niveau de difficulté correspondant :

**\*Niveau facile** : L'excursion est accessible à tout public  
Pas d'aptitudes physiques particulières / Peu de marche à pied.

**\*\*Niveau intermédiaire** : L'excursion est accessible à un large public pratiquant une activité physique régulière / Un peu de marche à pied

**\*\*\*Niveau difficile** : L'excursion est uniquement accessible aux personnes en bonne condition physique

## Article 1. Dispositions légales.

L'Office de Tourisme de Gardanne est un organisme local de tourisme, qui dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peut assurer la réservation et la vente de tout type de prestations de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'intervention, conformément à ses statuts et son immatriculation IM013140019.

## Article 2. Informations visiteurs.

Toutes personnes majeures, ou personnes mineures accompagnées d'un parent responsable (à partir de 5 ans année en cours jusqu'à 18 ans), adhérentes ou non, peuvent participer à une excursion accompagnée et/ou commentée par l'Office de Tourisme de Gardanne intra et extra muros.

## Article 3. Informations tarifs.

Tous les tarifs proposés sont à titre indicatif. Le tarif comprend (sauf cas exceptionnel), le transport en autocar de tourisme, les prestations de la journée (accompagnement, visite guidée...) et le repas au restaurant. Les tarifs sont calculés sur la base d'un groupe de 40 personnes. Ils fluctuent en fonction des services proposés, de la distance du site, et des intervenants. Les tarifs réduits concernent seulement les adhérents, les enfants de 9 ans jusqu'à 17 ans (sous la responsabilité d'un adulte) ainsi que les minima sociaux. A partir de 5ans (année en cours) jusqu'à l'âge de 8 ans, les tarifs seront évalués en fonction des tarifs proposés par les prestataires pour ces tranches d'âge. Cette tranche d'âge se trouve toujours sous la responsabilité de la personne adulte inscrite lors de la réservation. Les horaires et durées de l'excursion sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des impératifs au cours de celle-ci.

Restauration : le choix du menu au restaurant est un service proposé par l'Office de Tourisme. Il est important de signaler toute allergie ou intolérance alimentaire au moment de la réservation et du paiement. Le participant doit confirmer son choix de plat principal sous 48h après l'appel ; à défaut, l'Office de tourisme se réserve le droit de choisir le menu pour faciliter l'organisation de l'excursion.

Horaires et durée : les horaires et la durée des excursions sont données à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou d'autres impératifs.

## Article 4. Réservation et paiement

Pour réserver votre excursion, deux options s'offrent à vous :

. A l'accueil de l'Office de tourisme de Gardanne. Rendez-vous directement à l'accueil pendant les heures d'ouverture pour vous inscrire et régler votre participation. Le paiement de la totalité au comptoir s'effectue par chèque, espèces ou CB après la réservation faite à l'Office de Tourisme de Gardanne.

-En ligne sur notre site dédié : Réservez votre place en quelques clics sur [www.tourisme-gardanne.fr](http://www.tourisme-gardanne.fr). Le paiement se fait en toute sécurité par carte bancaire.

-Si vous vous inscrivez à l'accueil et ne pouvez pas régler immédiatement, vous disposez d'un délai de 72h pour finaliser le paiement.

## Article 5. Conditions d'annulation du fait du client

Pour toute annulation :

-Respectant un délai de 12 jour ouvrés avant la date de l'excursion : Le montant total de votre inscription sera intégralement remboursé par virement bancaire. Merci de nous fournir vos coordonnées bancaires (RIB) pour effectuer le remboursement.

-En cas de force majeure (accident, maladie grave, décès) dûment justifié : Un remboursement pourra être envisagé, même si un délai de 12 jours ouvrés n'a pas été respecté. Tout justificatif médical devra nous être fourni dans un délai maximum de 10 jours suivant la date de l'excursion.

-Pour toute autre annulation ou présentation : Aucun remboursement ne sera effectué.

Le client peut souscrire un contrat d'annulation auprès d'un organisme extérieur de son choix.

## Article 6. Annulation de l'excursion par l'Office de tourisme.

Dans le cas où l'Office de Tourisme est contraint d'annuler le projet de l'excursion, chaque participant sera prévenu par téléphone et remboursé intégralement. L'Office de Tourisme peut être amené à annuler l'excursion, si le nombre de participants est insuffisant, et se doit dans ce cas, d'un remboursement intégral des inscrits par virement bancaire.

## Article 7 Capacité d'accueil

La capacité du groupe ne pourra excéder 55 personnes maximum.

Dans le cas d'une demande supérieure autorisée pour l'excursion, une liste d'attente pourra être établie, sans garantie. Seule la personne organisatrice se réserve le droit de bloquer les inscriptions en fonction des accords passés avec les structures d'accueil.

## **Article 8. Interruption de la prestation.**

En cas d'interruption de la prestation au cours de l'excursion par le visiteur quelle qu'en soit la raison, il ne sera procédé aucun remboursement.

## **Article 9. Encadrement .**

Seuls les accompagnateurs sont habilités à prendre des décisions concernant le déroulement de la visite, telles que les choix d'itinéraires, les pauses et les commentaires. Les participants sont tenus de suivre les instructions de leur accompagnateur.

## **Article 10. Responsabilité.**

L'office de tourisme de Gardanne met tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de vos excursions. Cependant, il ne peut-être tenu responsable :

- Des cas de force majeure (intempéries, catastrophes naturelles, grèves ...)
- Des actes de tiers (vol, agressions)
- De la perte ou de la détérioration d'objets personnels.

Il est de la responsabilité de chaque participant :

- De veiller à la sécurité de ses effets personnels.
- De suivre les consignes de sécurité données par l'accompagnateur.
- D'être assuré en responsabilité civile

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable tout au long de l'excursion. Cet adulte s'engage à surveiller l'enfant et à répondre de ses actes

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de forces majeurs, ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation au déroulement des prestations. Tout objet personnel perdu au cours de l'excursion n'est pas de la responsabilité de l'Office de tourisme. Toutes les personnes mineures doivent être accompagnées d'un adulte qui en a la responsabilité pendant toute la durée de l'excursion. Le participant est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Sa responsabilité civile pourra être engagée.

## **Article 11. Informations sur les excursions.**

Afin de profiter pleinement de votre excursion et d'assurer votre confort et votre sécurité, nous vous invitons à vous munir de l'équipement suivant :

- Chaussures de randonnée : privilégiez des chaussures adaptées à la marche, confortables et avec une bonne adhérence.
- Vêtements adaptés à la saison : prévoyez des vêtements légers et respirants en été, ainsi que des vêtements chauds et imperméable en cas de fraîcheur ou de pluie.
- Protection solaire : chapeau, lunettes de soleil, crème solaire avec un indice de protection élevé.
- Eau : Emportez une gourde remplie d'eau, surtout en période de chaleur.
- Petit sac à dos : Pour transporter votre équipement personnel.

Les difficultés de chaque sortie sont précisées lors de la réservation. Nous vous invitons à évaluer vos capacités physiques et à choisir une excursion adaptée. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Le numéro de téléphone de votre accompagnateur vous sera communiqué avant la sortie.

## **Article 12- Protection des données**

Conformément à notre politique de communication, des photos seront prises durant l'excursion. Ces images seront utilisées pour promouvoir nos activités. Si vous ne souhaitez pas apparaître, merci de nous en avertir au préalable.

En vous inscrivant à nos excursions, vous nous autorisez à collecter et à traiter les données personnelles vous concernant (nom- prénom- coordonnées etc afin de gérer votre inscription, de vous communiquer les informations nécessaires au bon déroulement de l'excursion et de vous proposer d'autres activités susceptibles de vous intéresser. Ces données sont conservées pendant une durée d'un an et sont traitées avec la plus grande confidentialité. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données. Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à [contact@tourisme-gardanne.fr](mailto:contact@tourisme-gardanne.fr).

## **Article 13. Litige.**

Toute réclamation devra être adressée par lettre recommandée dans un délai de 10 jours ouvrés suivant la date de départ.



## Office de Tourisme de Gardanne en Pays d'Aix

1 boulevard Bontemps - 13120 Gardanne  
Tél. : +33 (0)4 42 51 02 73  
Courriel : [contact@tourisme-gardanne.fr](mailto:contact@tourisme-gardanne.fr)



Activités, animations, Billetterie... sur  
[www.tourisme-gardanne.fr](http://www.tourisme-gardanne.fr)

N° SIRET : 389.024.597000.12 - Immatriculation : IM013140019

## Horaires d'ouverture

*Toute l'année :*

Lundi : de 9h à 12h30

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Samedi et dimanche : fermeture au public

*En Juillet et Août :*

Lundi : de 9h à 12h30

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 18h

Dimanche : Ouverture au public de 9h à 12h30

